

Conseils pour la restauration

Services territoriaux de l'architecture et du patrimoine (STAP)

L'ECLAIRAGE DES COMBLES

L'utilisation des combles est de plus en plus fréquente et nécessite un apport d'éclairage naturel. Celui-ci peut être apporté de préférence par la création d'une lucarne. Si ce dispositif n'est pas possible, une verrière ou des châssis de toit pourront éventuellement être utilisés. Il conviendra dans tous les cas de respecter les axes des percements de façade car la continuité entre la toiture et la façade participe à l'unité et à la qualité du bâtiment.



Photo CAUE 77



Photo CAUE 77



Photo CAUE 95



Photo CAUE 77

Les lucarnes :

Elles sont de types différents selon qu'elles sont placées sur une maison d'habitation ou sur un immeuble.

Sur une maison d'habitation, la lucarne constitue un élément d'animation et d'éclairage du comble. Elle ne peut être située qu'à un seul niveau dans la toiture.

Dans l'immeuble urbain, elle contribue à rendre habitable un grand volume qu'elle ponctue d'éléments décroissants dans la hauteur du comble.

Les châssis de toit :

Ils étaient à l'origine destinés à la ventilation des combles et permettaient un accès technique à la couverture (type châssis à tabatière). Les châssis sont maintenant de plus en plus élaborés et de dimensions plus grandes. Celles-ci devront donc être adaptées à la surface de couverture.

Différentes précautions sont nécessaires :

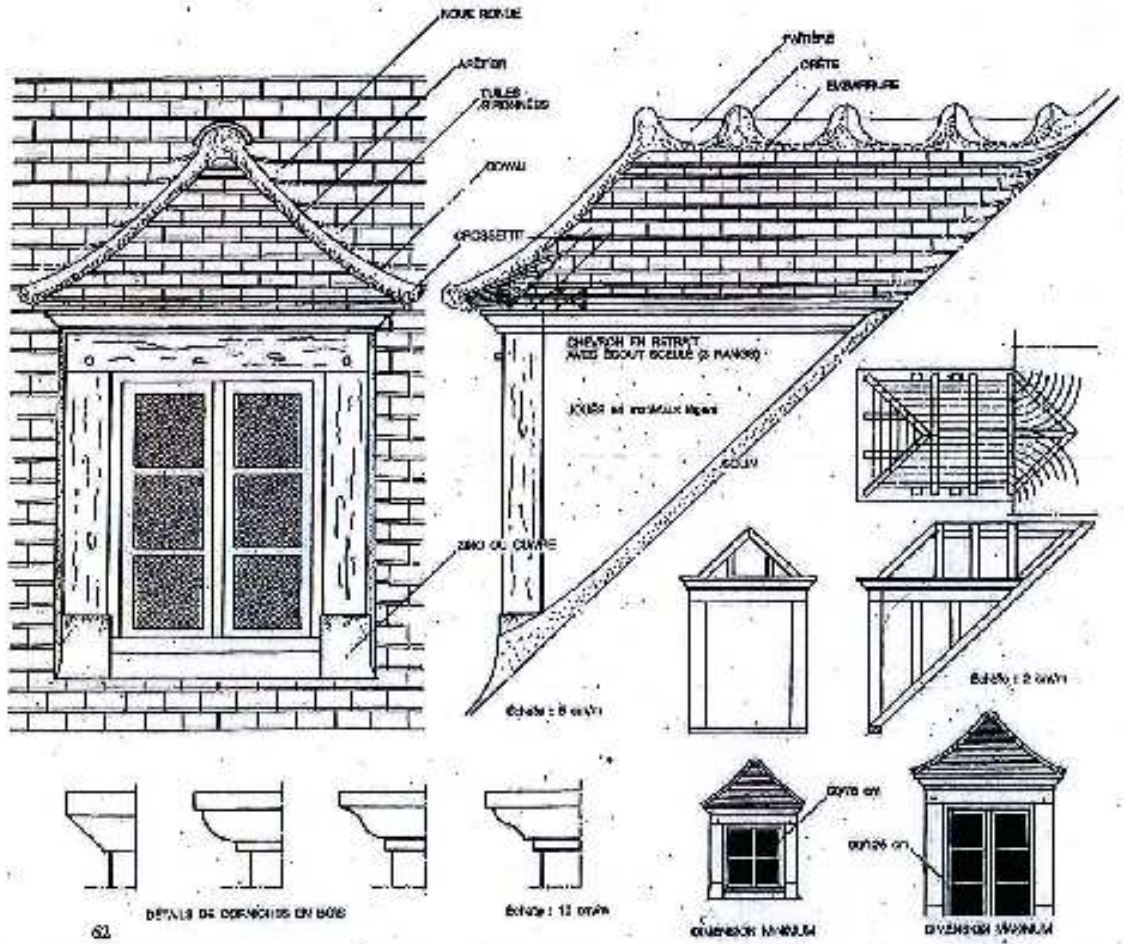
- Il convient de limiter les diversités de dimensions des châssis ;
- Ils seront alignés sur un même niveau horizontal ;
- Placés dans le 1/3 inférieur de la couverture, ils seront moins perçus par le piéton ;
- Il convient, d'éviter l'effet de mitage du toit par une juxtaposition d'éléments disparates ;
- Les cadres seront d'un ton proche de celui du matériau de couverture ;
- Les châssis seront de proportion verticale et situés dans l'axe des fenêtres ou des trumeaux ;
- Les verres seront de préférence sans anti-reflet pour ne pas attirer exagérément le regard dans le plan de toiture ;
- Les cadres seront posés dans le plan de la toiture, sans surépaisseur ;
- On privilégiera les châssis anciens dits à tabatière qui rappellent l'organisation des baies ;
- Pour un grand percement on privilégiera l'effet verrière si le style de la maison le permet.



Photo CAUE 77

LES LUCARNES

LUCARNE SUR VERSANT "À LA CAPUCINE" CHARPENTÉE



Répertoire des éléments de base

